

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr. Autres départements... 7 fr. 14 fr. 26 fr. (Union postale) 10 fr. 20 fr. 40 fr. (Un s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de ce journal sont reçues exclusivement : A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

PÉTITION BOULANGER

PÉTITION EN FAVEUR DU

Maintien du Général Boulanger

La TRIBUNE, sur la demande de nombreux citoyens, se charge de recevoir et d'adresser au président de la République les pétitions qu'on voudra bien lui remettre en faveur du maintien du général Boulanger.

Dans notre numéro de ce jour, nos lecteurs trouveront encartées des formules de pétitions, dont nous donnons ci-dessous le texte, et qu'ils pourront également se procurer, dans nos bureaux, rue Tupin, 34.

Nous engageons vivement tous les Lyonnais qui aiment la patrie et la République à nous faire parvenir les listes qui leur seront remises couvertes du plus grand nombre possible d'adhésions; il importe que la pétition en faveur du général Boulanger prenne un caractère national.

LA TRIBUNE.

PÉTITION

Les citoyens soussignés, ne voulant pas que la patrie française puisse être, comme en 1870, exposée sans défense, à une invasion étrangère.

Conscients des progrès que l'organisation militaire de la France a accomplis sous l'impulsion du dernier ministre de la guerre,

Et désireux de voir nos relations extérieures conserver le caractère de dignité que peuvent seul donner à une nation le sentiment de son droit et la conscience de sa force,

Demandant instamment que le général Boulanger soit maintenu au ministère de la guerre.

Répudiant la politique des hommes qui, maîtres du pouvoir, ont recherché l'appui de l'Allemagne,

Protestant, en conséquence, contre l'introduction dans le prochain cabinet des hommes d'Etat de l'opportunisme qui, adversaires à l'intérieur, de toutes les réformes démocratiques réclamées par le pays, n'ont su, en ce qui concerne la politique extérieure que s'agenouiller devant le chancelier allemand et précipiter la France dans des aventures sans issue, au détriment de notre défense nationale.

LES

IDÉES DE M. GRÉVY

Nous touchons à la fin du joli mois de mai, il pleut depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, la crise ministérielle continue, la France se

mouille et elle s'ennuie : voilà la situation.

Pendant ce temps-là, — un temps à ne pas mettre un ministère à la porte, — M. le président de la République fait des mots.

Sait-on que M. Grévy a toujours eu beaucoup d'esprit ? Il ne le laissait pas paraître, par décorum et parce que l'esprit n'est pas admis dans le monde officiel ; mais sur ses vieux jours il prend à M. Grévy la coquetterie de montrer qu'il aurait pu, tout comme un autre, collaborer aux journaux boulevardiers, et, faute de nous donner un ministère, sur le déclin de sa carrière, il nous fournit des mots de la fin.

Comme on s'étonnait l'autre jour dans son entourage qu'il eût fait appeler pour lui demander conseil Henri Brisson, le secrétaire bien connu de M. Marmonnier, notre président répondit avec son fin sourire : « J'ai voulu prouver que malgré mes soixante-dix-neuf ans, je me rappelle encore un nom oublié par tout le monde. »

C'est en effet très joli pour un homme qui est né un an avant la bataille de Wagram.

Le mot a eu le succès qu'il méritait et son auteur se croyant en verve n'a plus songé à mettre soigneusement le verrou, selon sa vieille habitude, cette folle compromettante qu'on appelle la folle du logis. Hier, — on voit que c'est tout récent — comme M. Raynal et M. Devès déclinaient pour eux-mêmes la mission de former un cabinet, conseillaient au président de faire appel à M. Clémenceau, l'hôte de l'Élysée répliqua, en souriant toujours mais moins finement, qu'en parlant de Brisson : « M. Clémenceau ?... je sais ce qu'il me dira, et moi, je n'ai rien à lui dire. »

Nous professeurs pour le vénérable M. Grévy toute la vénération que nous commandent son âge aussi avancé que ses opinions le sont peu, le fameux amendement de 1848, auquel il doit sa fortune politique, et la loi sur la presse. Cependant, même en vertu de la Constitution de 1875, le père Grévy ne peut pas exiger plus de privilèges que n'en possède le père Éternel. Celui-ci est le grand architecte de l'Union, dit-on, et M. Grévy n'est que le concierge de la République, mettons le régisseur, par courtoisie.

Eh bien ! s'il nous est permis de discuter les faits et gestes de l'antique et vénérable régulateur de nos

destinées, nous demandons à exprimer notre étonnement de voir un homme qu'on pouvait supposer rassis, s'exprimer aussi légèrement qu'il l'a fait à propos de M. Clémenceau et d'un ministère radical.

M. Grévy sait fort bien, déclare-t-il, ce que lui dirait le leader de l'Extrême-Gauche, et lui-même n'a rien à lui dire. C'est pourquoi il ne l'a pas fait appeler. Mais M. Grévy a fait appeler M. Devès, M. Ribot, M. Rouvier, M. de Freycinet, M. Raynal, M. Jules Ferry.

Ne savait-il donc pas ce que ces Messieurs pouvaient lui dire et avait-il donc à leur dire quelque chose qui ne pouvait pas être entendu par tout le monde ?

Nous savions bien que notre République n'est qu'une sorte de monarchie élective; nous savions que M. Grévy était un Louis-Philippe moins le titre royal et le droit héréditaire; mais nous savions aussi que sous le régime de la monarchie constitutionnelle « le roi règne et ne gouverne pas. »

Puisque M. Grévy ne se borne pas à obéir aux décisions des représentants du peuple, puisque le président Grévy, plus souverain que le roi Louis-Philippe, préside et gouverne tout à la fois, en dépit des principes du droit parlementaire, puisque M. Grévy a une politique personnelle et des idées personnelles, nous demandons qu'on nous dise quelles sont les idées de M. Grévy.

Nous les examinerons respectueusement après.

Ernest VAUQUELIN.

BOULANGER

« Calomniez, il en restera toujours quelque chose. »

Avec un ensemble qui devrait être pour nous une précieuse indication, la presse autrichienne imitant en cela la presse allemande, veut bien nous prévenir charitablement que le maintien du général Boulanger aux affaires serait considéré par l'Europe comme une provocation.

Elle ajoute que les paroles et les actes de notre ancien ministre, ont obligé l'Europe entière à des armements extraordinaires.

La presse autrichienne nous la baille belle en vérité, et son affirmation est plus facile à émettre qu'à prouver.

Qu'a-t-on à reprocher après tout au général Boulanger ? Quels sont les actes, quelles sont les paroles qui ont tant

effrayé la pauvre Europe ? Il faudrait cependant préciser un peu.

Nous prétendons, nous, que c'est le contraire qui est vrai, et nous allons prouver que c'est l'Allemagne qui agite le brandon de discorde et force toutes les puissances européennes à entrer dans la voie des armements à outrance.

N'est-ce pas l'Allemagne qui, en adoptant pour son infanterie le fusil à répétition, a obligé les autres grandes puissances à en faire autant ?

N'est-ce pas l'Allemagne qui a augmenté considérablement son armée, sans qu'aucun acte de la part de la France ait justifié une pareille augmentation de forces ?

N'est-ce pas l'Allemagne qui a voté le septennat militaire ?

N'est-ce pas l'Allemagne qui, pour faire de la agitation, a convoqué 80,000 réservistes sous le prétexte de leur enseigner le maniement du nouveau fusil, alors que tout le monde sait qu'un ancien soldat pourra le manœuvrer en 24 heures.

N'est-ce pas l'Allemagne qui a bondé de troupes ses corps d'armée de la frontière, à tel point qu'on a dû cantonner les soldats un peu partout et que le 15^e corps est aujourd'hui fort de 72,000 hommes ?

N'est-ce pas l'Allemagne qui a voté des crédits de guerre s'élevant à plus de 400 millions ?

N'est-ce pas l'Allemagne qui a attiré M. Schnabelé dans un guet-apens ?

N'est-ce pas l'Allemagne qui a la prétention, lors du procès de Leipzig, de trauduire à sa barre toute la nation française coupable de témoigner aux Allemands le mépris mérité qu'ils lui inspirent ?

N'est-ce pas l'Allemagne qui cherche à brouiller la Russie et l'Autriche dans le but, trop visible, de profiter du moment où ces puissances seront aux prises pour tomber à l'improviste sur notre 6^e corps ?

Qu'a fait la France pour répondre à tout cela ?

Elle n'a déplacé ni un homme ni un canon.

Elle a construit des baraques qui ne sont pas occupées et qui ne doivent l'être qu'en cas de grandes manœuvres. Elle n'a pas augmenté son armée d'un enfant de troupe et si elle a dû demander des crédits pour la réduction de son armement, elle l'a fait avec une modération que d'aucuns trouvent dangereuse.

Et pour répondre à toutes ces provocations des Allemands affolés, la presse française a gardé le silence du dédain.

Si la presse autrichienne était moins occupée à lécher les bottes des vainqueurs de Sadowa, elle aurait vu tout cela aussi bien que nous.

Napoléon disait, à qui voulait l'en-

tendre, que le général autrichien Mach était un militaire remarquable et l'Autriche, sur la foi de cette appréciation, confiait, en 1805, le commandement de ses armées à ce grand capitaine, ce qui procurait à Napoléon la satisfaction de battre comme plâtre l'armée autrichienne et de l'enfermer dans Ulm.

Ceci prouve qu'il faut se mêler des conseils de ses ennemis; aussi nous garderons-nous bien de suivre ceux de la presse autrichienne.

Nous maintiendrons le général Boulanger au poste d'honneur où l'a placé la confiance du pays, précisément parce que les Allemands et les Autrichiens nous disent de l'en exclure, et puis encore parce que nous savons qu'entre ses mains le drapeau sacré de la patrie flottera toujours haut et ferme à l'abri des insultes de l'étranger.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE » Par fil télégraphique spécial

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 23 mai

A L'ÉLYSÉE

On assure que M. Duclerc a été appelé à l'Élysée. M. Boyssset a été mandé également par M. Grévy.

On commence à être persuadé qu'en prolongeant la crise, le président de la République chercherait à fatiguer l'opinion par des ajournements continus pour arriver plus facilement à faire accepter l'avènement à la présidence du conseil, de M. de Freycinet, ami personnel de M. Grévy et homme de confiance de l'Élysée.

L'opinion de M. Rouvier

Paris, 23 mai.

L'agence Havas a communiqué aux journaux, la note suivante : « M. Rouvier qui, tout en déclinant la mission de former le nouveau cabinet, avait consenti, sur la demande du président de la République, à rechercher les éléments d'une combinaison ministérielle, s'est rendu ce soir à l'Élysée, vers neuf heures et demie, pour faire connaître à M. Grévy le résultat de ses démarches. »

Il lui a fait connaître que ses entretiens avec les principaux personnages politiques qu'il avait consultés dans les journées d'hier et d'aujourd'hui, l'avaient amené à cette conclusion qu'il était possible de constituer un cabinet de concentration des forces républicaines sous la direction d'un homme politique ayant déjà en la présidence d'un cabinet de ce caractère.

M. Grévy a vivement remercié M. Rouvier et lui a déclaré qu'il allait aviser afin de hâter la solution de la crise.

Cette note est vivement commentée dans les milieux politiques. Il va sans dire que l'ancien président du conseil auquel il y est fait allusion n'est autre que M. de Freycinet.

Cette consultation a du faire le plus grand plaisir au président de la République, tout disposé, comme on sait à rappeler au pouvoir son excellent ami le sénateur de la Seine.

Chez M. de Freycinet

Paris, 23 mai.

Il est certain que le président de la République a prié M. Rouvier de tenter une nouvelle démarche auprès de M. de Freycinet, pour le faire revenir sur sa détermination.

M. Rouvier est entré chez M. de Freycinet au moment où M. de Freycinet en sortait.

Le sénateur de la Seine aurait persisté dans son refus de constituer un ministère.

La Question Boulanger

Paris, 23 mai

Suivant l'Intransigeant, le nombre des suffrages exprimés hier dans l'élection de Paris devant être attribué au général Boulanger s'élève à 100,000 en comptant les doubles votes, c'est-à-dire les bulletins portant les noms de MM. Mesureur et Boulanger.

Le Petit Caporal constate que l'opinion du maréchal Canrobert et de nombreux officiers supérieurs bonapartistes, concernant le général Boulanger, est que son remplacement, dans les circonstances actuelles, constituerait une reculade vis-à-vis de l'Allemagne, et porterait une grave atteinte à l'esprit militaire français, que le général Boulanger, plus que personne, s'est efforcé de relever.

Londres, 23 mai.

Le Daily Telegraph publie un nouvel article contre le maintien du général Boulanger que l'Allemagne pourrait, dit-il, considérer comme un défi.

Paris, 23 mai.

Le mouvement en faveur du maintien du général Boulanger comme ministre de la guerre, s'accroît de plus en plus.

Les adresses et les pétitions affluent de tous les points de la France.

Un Ministre Billot

Paris, 23 mai.

D'après une conversation qui a eu lieu aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre entre M. Tassin et M. Camille Pelletan, on considérerait comme possible l'éventualité d'un ministère comprenant le général Billot, sénateur.

Le général Billot, on s'en souvient, donna sa démission de ministre de la guerre, pour n'avoir pas à signer la mise en disponibilité des princes d'Orléans, et fut remplacé par le général Thibaudin.

Démarches de M. Floquet

Paris, 23 mai.

Dans l'entretien que M. Floquet a eu ce matin à 9 heures avec M. Grévy le président de la Chambre a répété ce qu'il avait dit lors de son premier entretien avec M. Grévy, il y a quatre jours, à savoir que M. de Freycinet lui

Recueil de LA TRIBUNE du 24 Mai 1887

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

SIXIÈME PARTIE

IV

Les cinq autres coups avaient jeté bas la Brûlé et le porion Richomme. Atteint dans le dos, au moment où il suppliait les camarades, il était tombé à genoux; et, glissé sur une hanche, il râlait par terre, les yeux pleins des larmes qu'il avait pleurées. La vieille, la gorge ouverte, s'était abattue toute raide et craquant comme un fagot de bois sec, en bégayant un dernier juron dans le gargouillement du sang.

Mais alors le feu de peloton balayait le terrain, fanchait à cent pas les groupes de curieux qui riaient de la bataille. Une balle entra dans la bouche de Mouquet, le renversa, fracassé, aux pieds de Zacharie et de Philomène, dont les deux miches furent couverts de gouttes rouges. Au même instant, la Mouquette recevait deux balles dans le

ventre. Elle avait vu les soldats épauler, elle s'était jetée, d'un mouvement instinctif de bonne fille, devant Catherine, en lui criant de prendre garde; et elle poussa un grand cri, elle s'ébala sur les reins, courbée par la seconde. Étienne accourut, voulut la relever, l'emporter; mais d'un geste elle dit qu'elle était finie. Puis, elle hoqueta, sans cesser de leur sourire à l'un et à l'autre, comme si elle était heureuse de les voir ensemble, maintenant qu'elle s'en allait.

Tout semblait terminé, l'ouragan des balles s'était perdu très loin, jusque dans les façades du coron, lorsque le dernier coup partit, isolé, en retard.

Maheu, frappé en plein cœur, vira sur lui-même et tomba la face dans une flaque d'eau noire de charbon.

Stupide, la Maheude, se baissa.

— Eh! mon vieux, relève-toi. Ce n'est rien, dis?

Les mains gênées par Estelle, elle dut la mettre sous un bras, pour retourner la tête de son homme.

— Parle donc! où as-tu mal?

Il avait les yeux vides, la bouche baveuse d'une écume sanglante. Elle comprit, il était mort. Alors, elle resta assise dans la crotte, sa fille sous le bras comme un paquet, regardant son vieux d'un air hébété.

rine était derrière eux, le front barré d'une grande ride, comme si le clou de son idée fixe se fut imprimé là, menaçant. De l'autre côté de l'horizon, au bord du plateau, Bonnemort n'avait pas bougé, calé d'une main sur sa canne, l'autre main aux sourcils pour mieux voir, en bas, l'égoïsme des siens. Les blessés hurlaient, les morts se refroidissaient dans des postures cassées, boueux de la boue liquide du dégel, ça et là envasés parmi les taches d'encre du charbon, qui reparaissent sous les lambeaux salis de la neige. Et au milieu de ces cadavres d'hommes, tout petits, l'air pauvre avec leur maigreur de misère, gisait le cadavre de Trompette, un tas de chair morte, monstrueux et lamentable.

Étienne n'avait pas été tué. Il attendait toujours, près de Catherine tombée de fatigue et d'angoisse, lorsqu'une voix vibrante le fit tressailler. C'était l'abbé Ranvier, qui revenait de dire sa messe, et qui, les deux bras en l'air, dans une fureur de prophète, appelait sur les assassins la colère de Dieu. Il annonçait l'ère de justice, la prochaine extermination de la bourgeoisie par le feu du ciel, puisqu'elle mettait le comble à ses crimes, en faisant massacrer les travailleurs et les déshérités de ce monde.

SEPTIÈME PARTIE

I

Les coups de feu de Monstou avaient retenti jusqu'à Paris, en un formida-

ble écho. Depuis quatre jours, tous les journaux de l'opposition s'indignaient, étaient en première page des récits atroces : vingt-cinq blessés, quatorze morts, dont deux enfants et trois femmes; et il y avait encore les prisonniers, Levayé était devenu une sorte de héros, on lui prêtait une réponse au juge d'instruction, d'une grandeur antique. L'empire, atteint en pleine chair par ces quelques balles, affectait le calme de la toute-puissance, sans se rendre compte lui-même de la gravité de sa blessure. C'était simplement une collision regrettable, quelque chose de perdu, là-bas, dans le pays noir, très loin du pavé parisien qui faisait l'opinion. On oublierait vite, la Compagnie avait reçu l'ordre officieux d'étonner l'affaire et d'en finir avec cette grève, dont la durée irritante tournait au péril social.

Aussi, dès le mercredi matin, vit-on débarquer à Montsou trois des régisseurs. La petite ville, qui n'avait osé jusque-là se réjouir du massacre, le cœur malade, respira et goûta la joie d'être enfin sauvée. Justement, le temps s'était mis au beau, un clair soleil, un de ces premiers soleils de février dont la tiédeur verdit les pointes des lilas. On avait rabattu toutes les persiennes de la Régie, le vaste bâtiment semblait revivre; et les meilleurs bruits en sortaient, on disait ces messieurs très affectés par la catastrophe, accourus pour ouvrir des bras paternels aux égarés des coron. Maintenant que le coup se trouvait porté, plus fort sans doute qu'ils ne l'eussent voulu, ils se prodiguaient dans leur besogne de sauveurs, ils décrétaient des mesures tardives

excellentes. D'abord, ils congédièrent les Borains, en menant grand tapage de cette concession extrême à leurs ouvriers. Puis, ils firent cesser l'occupation militaire des fosses, que les grévistes écarés ne montraient plus. Ce furent eux encore qui obtinrent le silence, au sujet de la sentinelle du violon disparue; on avait fouillé le pays sans retrouver ni le fusil ni le cadavre, on se décida à porter le soldat déserteur, bien qu'on eût le soupçon d'un crime. En toutes choses, ils s'efforcèrent d'atténuer les événements, tremblant de la peur du lendemain, jugeant dangereux d'avouer l'irrésistible sauvagerie d'une foule, lâche au travers des charpentiers caduques du vieux monde. Et d'ailleurs, ce travail de conciliation ne les empêchait pas de conduire à bien les affaires purement administratives; car on avait vu Deneulin retourner à la régie, où il se rencontra avec M. Hennebeau. Les pourparlers continuèrent pour l'achat de Vandame, on assurait qu'il allait accepter l'offre de ces Messieurs.

Mais ce qui remua particulièrement le pays, ce furent de grandes affiches jaunes, que les régisseurs firent coller à profusion sur les murs. On y lisait ces quelques lignes, en gros caractères : « Ouvriers de Montsou, nous ne voulons pas que les égarements dont vous avez vu ces jours derniers les tristes effets, privent de leurs moyens d'existence les ouvriers sages et de bonne volonté. Nous rouvrirons donc toutes les fosses lundi matin, et lorsque le travail sera repris, nous examinerons avec soin et bienveillance les situations qu'il pourra y avoir lieu d'a-

méliorer. Nous ferons enfin tout ce qu'il est juste et possible de faire. » En une matinée, les dix mille charbonniers défilèrent devant ces affiches. Pas un ne parlait, beaucoup hochaient la tête, d'autres s'en allaient de leur pas traînard, sans qu'un pli de leur visage immobile eût bougé.

Jusqu'à-là, le coron des Deux-Cent-Quarante s'était obstiné dans sa résistance farouche. Il semblait que le sang des camarades qui avait rougi la boue de la fosse en barrait le chemin aux autres. Une dizaine à peine étaient descendus, Pierron et des cafards de son espèce, qu'on regardait partir et rentrer d'un air sombre, sans un geste ni une menace. Aussi une sourde confiance accueillait-elle l'affiche, collée sur l'église. On ne parlait pas des livrets rendus là-dedans; est-ce que la Compagnie refusait de le reprendre ? et la peur des représailles. Idée fraternelle de protester contre le renvoi des plus compromis, les faisaient tous s'arrêter encore. C'était louche, il fallait voir, on retournerait au puits, quand ces messieurs voudraient bien s'expliquer franchement. Un silence écaraté les maisons basses, la faim elle-même n'était plus rien, tous pouvaient mourir, depuis que la mort violente avait passé sur les toits.

Mais une maison parmi les autres, celle des Maheu, restait surtout noire et muette, dans l'accablement de son deuil. Depuis qu'elle avait accompagné son homme au cimetière, la Maheude ne desserrait pas les dents. Après la bataille, elle avait laissé Étienne ramener chez eux Catherine, baveuse, à demi morte; et, comme elle la désa-

paraissait le seul homme politique pouvant constituer un cabinet de concentration.

Le président de la République a fait observer que M. de Freycinet avait décliné la mission de former un ministère et opposé un refus formel à ceux qui depuis, avaient tenté des démarches auprès de lui pour le faire revenir sur sa détermination.

Néanmoins, M. Floquet, avec le consentement de M. Grévy, s'est engagé à faire aujourd'hui même une nouvelle démarche auprès de M. de Freycinet et à insister vivement pour qu'il reprenne les négociations en vue de constituer un cabinet.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

LES COULOIRS

Paris, 23 mai.

Les couloirs de la Chambre sont très animés. La crise fait l'objet de toutes les conversations. La candidature de M. Floquet à la présidence du conseil est généralement écartée.

On revient de plus en plus à la combinaison de Freycinet. Un propos tenu par M. Jules Ferry circule parmi les groupes: « Je suis prêt, aurait dit l'ancien président du conseil, à soutenir un ministère Clémenceau, s'il se sépare du général Boulanger.

On remarque la présence d'un grand nombre de directeurs de journaux parisiens, notamment celle de MM. Hervé, Robert, Michell, Laurent, Meyer, etc. M. Antonin Proust dément la nouvelle d'après laquelle M. Duclercq aurait été appelé à l'Élysée, pour être chargé de la constitution du cabinet.

L'EMPRUNT DE ROANNE

Paris, 23 mai.

On a distribué aujourd'hui aux députés un certain nombre de documents parlementaires, au nombre desquels il faut citer le projet de loi autorisant la ville de Roanne à emprunter une somme de trois millions.

LA PROPOSITION MICHELIN

Paris, 23 mai.

M. Michelin a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre une proposition de loi demandant l'incompatibilité du mandat de député ou de sénateur avec les fonctions de ministre.

LA CHAMBRE

Séance du 23 mai

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET

La séance est ouverte à 2 h.

Rectification au procès-verbal. Le baron Dufour demande une rectification au procès verbal et déclare avoir voté l'ordre du jour Anatole de la Forge.

Emprunt départemental

L'ordre du jour appelle le projet de loi autorisant le département de Meurthe-et-Moselle à contracter un emprunt. Ce projet de loi est adopté.

Ajournement de la Chambre. M. Floquet, en raison des négociations entamées en vue de la formation du cabinet, consulte la Chambre pour la fixation de la prochaine séance.

La Chambre s'est ajournée au jeudi 26 mai. La séance est levée à 2 h. 20.

LE SÉNAT

Séance du 23 mai.

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER

La séance est ouverte à 2 h.

Après la lecture du procès-verbal qui est adopté sans incident, l'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur la proposition de loi ayant pour objet de régler les rapports des compagnies de chemins de fer avec les agents commissionnés.

M. Lalanne croit qu'il est impossible de discuter en l'absence d'un gouvernement. Il demande au Sénat de laisser au président le soin de procéder à la convocation pour la prochaine séance. Cette proposition est adoptée. La séance est levée à 2 h. 20.

INFORMATIONS

L'ÉLECTION DE LA SEINE (RÉSULTATS DÉFINITIFS)

Paris, 23 mai.

Les électeurs de la Seine étaient appelés hier à élire un député, en remplacement de M. Cantagrel, décédé. Au cours de la journée, de nombreuses affiches ont été posées aux abords des sections de vote. Elles étaient ainsi conçues: « Votons tous pour le général Boulanger. »

Les curieux s'arrêtaient en grand nombre devant ce placard. L'ordre n'a, du reste, été troublé nulle part. Voici le résultat de cette élection:

Table with 2 columns: Candidate and Votes. M. Mesureur, 219,929 votes; Le général Boulanger, 38,457 votes; Divers, 12,918 votes.

ÉLECTIONS DE CONSEILLERS GÉNÉRAUX AUDE

Castelnaudary, 23 mai.

Canton de Limoux. — M. Beaumetz, républicain, a été élu sans concurrent. Canton de Capendu. — M. Barlaza, républicain a été élu.

MAYENNE

Laval, 23 mai.

Canton de Mayenne. — M. Lambert, républicain, a été élu.

ELECTION DE GARIBALDI

Rome, 23 mai.

Le scrutin de ballottage entre Ricciotti Garibaldi et Venturi a eu pour résultat l'élection de Garibaldi.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

M. O'BRIEN AU CANADA

Londres, 23 mai.

Le député irlandais M. O'Brien a terminé sa tournée au Canada et est parti hier de Kingston pour les États-Unis. La dernière réunion à Kingston où M. O'Brien a pris la parole a donné lieu à un tumulte indescriptible. Après la réunion, l'orateur et les reporters qui l'accompagnaient dans sa tournée ont à peine réussi à s'échapper sains et saufs. La foule leur jetait des pierres et se porta en masse devant l'hôtel où était descendu le député irlandais, et dont elle brisa toutes les vitres.

LA BANQUE D'ESPAGNE

Madrid, 23 mai.

Le parti conservateur au Cortès se dispose à combattre vigoureusement la participation de la Banque d'Espagne à l'affermage de la régie des tabacs. Les conservateurs soutiennent que la Banque d'Espagne, d'après ses statuts, ne peut faire que des prêts ou escomptes sur des traites à quatre-vingt-dix jours.

LIGUE DE LA PAIX

Genève, 23 mai.

La Ligue internationale de la paix et de la liberté vient de décider qu'elle tiendrait son assemblée générale annuelle à Genève le 4 septembre prochain, et que, provisoirement, deux questions seulement seraient inscrites au programme de cette assemblée: 1° de l'établissement d'un tribunal international; 2° question de l'Alsace-Lorraine.

SINISTRES MARITIMES

New-York, 23 mai.

Les steamers Celtic et Britannic sont arrivés à Sandy-Hook gravement avariés par une collision. Plusieurs passagers du Britannic ont été tués. On ignore encore le nombre exact des blessés.

Shang-Hai, 23 mai.

L'Anadyr a sauvé et ramené à Schang-Hai les passagers, l'équipage et les dépêches du Menzaleh, qui a coulé par suite d'avaries.

LA GRÈVE NOIRE

Bruxelles, 23 mai.

Une troisième grande manifestation en faveur des grévistes a eu lieu hier. Dix mille manifestants ont défilé à travers les principales rues avec des drapeaux rouges, en chantant la Marseillaise. Devant le palais royal, la foule a été dispersée par la police, mais s'est reformée en chantant la Carmagnole et en criant sur l'air des lampons: Au Congo! Amnistie! Vive la grève!

persée par la police, mais s'est reformée en chantant la Carmagnole et en criant sur l'air des lampons: Au Congo! Amnistie! Vive la grève!

De nombreux coups de sifflet retentissaient devant les ministères. Deux commissaires français sont arrivés pour renseigner de visu le gouvernement sur les grèves de Belgique.

Bruxelles, 23 mai.

Une cartouche de dynamite a été lancée au rez-de-chaussée de l'hôtel du Commerce à La Louvière. Un lieutenant-colonel et un médecin ont été blessés. Les dégâts sont importants.

Trois individus ayant menacé une sentinelle près du bureau du télégraphe, la sentinelle a fait feu, un de ces individus a été tué.

Mons, 23 mai.

Contrairement aux premiers renseignements, personne n'a été blessé dans l'explosion de l'hôtel du Commerce, hier, à Lalouvière.

La cartouche de dynamite avait été placée à l'extérieur sur une fenêtre contre laquelle plusieurs officiers étaient adossés. Le parquet de Mons est allé sur les lieux.

Bruxelles, 23 mai.

Quatre arrestations ont été opérées samedi pendant la manifestation socialiste de Bruxelles. Des sifflets se sont fait entendre près de l'hôtel du comte Flandres.

Bruxelles, 23 mai.

Le chômage est complet dans le Borinage. Il y a 13.000 grévistes.

Charleroi, 23 mai.

On a décidé hier, dans de nombreux meetings, que la grève serait générale aujourd'hui.

Le bourgmestre a convoqué une batterie d'artillerie. On a de vives inquiétudes.

En Alsace-Lorraine

Metz, 23 mai.

Nous avons annoncé que le gouvernement allemand préparait un projet modifiant la loi qui régit les municipalités de l'Alsace-Lorraine. Une dépêche de Berlin nous apporte aujourd'hui quelques détails sur le projet. Il abroge la disposition aux termes de laquelle le maire et les adjoints devaient être pris dans le conseil municipal, ainsi que la disposition suivant laquelle ces fonctionnaires devaient, avant leur nomination, figurer sur la liste des électeurs ou sur celle des quatre contributions directes.

Le ministère est autorisé à décider qu'il soit attaché aux fonctions de maire et d'adjoint un traitement et des frais de représentation, dont le montant sera fixé par le président du département.

Les fonctionnaires du pays qui se sont déclarés prêts à accepter le poste de maire ou d'adjoint peuvent en attendant être mis en disponibilité avec solde provisoire. Les émoluments obligatoires pour les communes, et ne doivent pas être déduits des subventions pour les écoles qui sont à la charge des communes.

Le Journal d'Alsace donne les noms des huit personnes dont la première chambre criminelle de la cour suprême de Leipzig a prononcé la mise en accusation pour affiliation à une société secrète et préparation du crime de haute trahison.

Ce sont: MM. Koclin-Claudon, fabricant à Mulhouse; Charles Blech, fabricant à Sainte-Marie-aux-Mines; Charles Schlimmcher, employé de bureau à Mulhouse; Ernest-François Trapp, employé de fabrique à Plastat; Eugène Jordan, fabricant à Masevaux; Eugène Reybel, comptable à Strasbourg; Joseph Freund, entrepreneur de transports à Haguenau; Georges Humbert, rentier à Metz.

Ces huit accusés sont renvoyés devant les deuxième et troisième chambres criminelles réunies du Reichsgericht, sous l'inculpation d'affiliation à une société secrète et de préparation du crime de haute trahison. Le transport des accusés à Leipzig aura lieu prochainement, car les débats s'ouvriront, selon toutes probabilités, dans la première quinzaine de juin.

La cour a désigné d'office un défenseur à chacun des accusés. Ces défenseurs sont choisis parmi les avocats du barreau de Leipzig. Nous croyons savoir cependant que les accusés Reybel et Freund seront défendus à Leipzig par M^{rs} Ott et Schott de Schottstein, du barreau de Strasbourg, qui les ont assistés déjà pendant l'instruction.

Les poursuites intentées à M. Adolphe Mohler, d'Oberrain, sont suspendues à raison de l'absence du prévenu. Ce dernier a passé la frontière.

La lettre adressée au gouvernement par les maires d'hôtel, et qui avait pour objet d'obtenir des facilités de séjour pour les Français qui ont coutume de venir en villégiature dans les hôtels alsaciens et lorrains, n'a pas reçu un accueil favorable.

Le tribunal de Strasbourg a condamné à 80 marks d'amende le sieur Lachapelle, qui avait exposé dans son magasin un certain nombre d'abat-jour ornés d'insignes tricolores et de dessins représentant des bataillons scolaires français.

Le tribunal a ordonné en même temps la confiscation des abat-jour.

On écrit de Metz à la Gazette de Cologne que les Allemands ont l'intention de célébrer cette année avec plus d'éclat que par le passé l'anniversaire des grandes batailles livrées sous Metz en 1870. Dans les prochaines années, on se bornait à orner de nouvelles couronnes les tombes des soldats tombés sur ces champs de batailles. Cette année, les anniversaires donneront lieu à de véritables fêtes et démonstrations de la part des immigrés, et diverses associations d'anciens soldats viendront de tous les côtés de l'Allemagne prendre part à ces démonstrations.

A quoi tient la Question d'Orient

Vienne, 23 mai.

Suivant des avis de Constantinople, quelques cheiks arabes, familiers du palais, ayant critiqué la condescendance du sultan envers l'Angleterre, ont été exilés. Le sultan aurait vu là le germe d'un complot. Son esprit ne cesse pas d'être agité par l'idée de conspirations et cette disposition morbide aurait encore été aggravée par un incident de harem qui l'aurait vivement affecté.

Abdul-Hamid, parait-il, avait jeté ses regards sur une jeune Circassienne; or, le prince Selim, le fils aîné du sultan, qui a ses entrées au harem, aurait abusé de cette jeune fille et violé ainsi le caractère sacré du harem.

Depuis lors, le prince Selim est aux arrêts, tout son personnel de précepteurs et de domestiques a été changé, et une surveillance étroite est exercée sur toutes les personnes entrant au palais.

L'incident des cheiks et celui du prince Selim auraient affecté l'esprit du sultan, et causé au palais un trouble tel que le grand-visir lui-même n'aurait pas vu le sultan depuis une dizaine de jours.

De là viendrait le retard apporté dans le règlement de toutes les questions, notamment de la question égyptienne.

EN ROUMANIE

Bucharest, 23 mai.

Hier, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement, le roi et la reine de Roumanie ont passé la revue de la garnison.

On remarque dans l'état-major qui entoure le souverain, le commandant d'artillerie de la garnison de la capitale à l'armée française, à Vienne, venu tout exprès de Vienne.

Une Lettre de Tschernaieff

Saint-Petersbourg, 23 mai.

Le général Tschernaieff, dans une lettre adressée à la Nouvelle Vriam, exprime l'avis que pour le moment le mieux est de laisser la Bulgarie abandonnée à elle-même.

La Russie ne doit plus chercher les clés du Bosphore à Vienne, mais sur les bords du Rhin et de l'Oder.

Toutes les pensées de la Russie doivent être dirigées sur ces deux fronts. Il faut placer son plus grand ennemi entre le marteau et l'enclume et se venger du congrès de Berlin.

Les circonstances favorisent maintenant la Russie, il faut en profiter.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

Constantinople, 23 mai.

A la suite d'un irradé impérial autorisant la signature de la convention anglo-turque relative à l'Égypte, les plénipotentiaires des deux puissances intéressées ont signé ce document.

Le Caire, 23 mai.

On dit que l'évacuation du Caire aura lieu incessamment, conformément à la convention signée à Constantinople.

Londres, 23 mai.

Une dépêche de Constantinople, adressée au Times, dit que toutes les puissances, et non la France seule, seront invitées à adhérer à la convention dont les stipulations ont un caractère international. Les capitulations ne seront pas abolies complètement; l'évacuation dans un délai de trois ans comportera la réserve qu'il y sera procédé en sauvegardant tous les intérêts; la neutralisation du canal est assurée en temps de guerre comme en temps de paix; les réformes financières n'astreignent l'Angleterre à aucun sacrifice nouveau. En somme, la convention est basée sur la reconnaissance et le respect des droits du sultan comme suzerain.

PUDIBONDERIE ANGLAISE

Londres, 23 mai.

La Chambre des communes a reçu, cette semaine, une députation d'ouvriers, et sept bouches à nourrir? Les miches n'étaient bons qu'à engouffrir de la soupe. Quant un grand-père il devait s'être cassé quelque chose dans la cervelle, en tombant, car il semblait imbécile; à moins qu'il n'eût les sangs tournés, d'avoir vu les soldats tirer sur les camarades.

— N'est-ce pas? vieux, ils ont achevé de vous démolir. Vous avez beau avoir la poigne encore solide, vous êtes fichu. Bonne nuit! le regardait de ses yeux étincelants, sans comprendre. Il restait des heures le regard fixe, il n'avait plus que l'intelligence de cracher dans un plat rempli de cendre, qu'on mettait à côté de lui, par prépoté.

— Et ils n'ont pas réglé sa pension, poursuivit-elle, et je suis certaine qu'ils la refuseront, à cause de nos idées... Non! je vous dis qu'en voilà de trop, avec ces gens de malheur!

— Copendard, hasarda Catherine, ils promettent sur l'affiche... — Veux-tu bien me foutre la paix, avec ton affiche... Encore de la glu pour nous prendre et nous manger. Ils peuvent faire les gentils, à présent qu'ils nous ont troué la peau.

— Mais, alors, mamam, où irons-nous? On ne nous gardera pas au corron, bien sûr.

La Maheude eut un geste vague et terrible. Où ils iraient? elle n'en savait rien, elle évitait d'y songer, ça la rendait folle. Ils iraient ailleurs, quelque part. Et, comme le bruit de la casserole devenait insupportable, elle tomba sur Léon et Henri, les gifla. Une chute d'Estelle, qui s'était traînée à quatre pattes, augmenta le vacarme. La mère la calma d'une bourrade:

maintenant essayer de réussir là où MM. de Freycinet et Rouvier ont échoué? Plusieurs noms sont mis en avant, et notamment ceux de MM. Devès et... Jules Ferry. Le fait est que ces deux personnages ont eu, depuis l'ouverture de la crise, plusieurs entrevues avec M. Grévy; mais il est bien difficile d'admettre que le président de la République songe à faire de l'un ou de l'autre le futur président du Conseil.

M. Devès, médiocrité de troisième ordre, sans influence et sans prestige, humble comparse de la comédie parlementaire, n'a pas même réussi à obtenir du suffrage universel le renouvellement de son mandat de député, et après avoir promené de département en département sa candidature partout repoussée, a été tout heureux et tout aise d'aller s'enfoncer dans un fauteuil de sénateur. Est-ce à cet éternel blackboul que l'on va confier la tâche ardue de réunir les éléments d'une majorité? Le talent, l'expérience, l'habileté, l'autorité, enfin, sont les conditions essentielles que doit réunir l'homme appelé à jouer le premier rôle dans les difficiles circonstances où nous nous trouvons; or, de ces trois conditions, il n'en est aucune assurément que réalise M. Devès.

Reste Jules Ferry. Celui-là est connu, certes; il a des amis — on pourrait dire des complices — il ne manque ni d'expérience, ni d'audace, ni même d'effronterie. Mais... c'est l'homme du Tonkin, mais c'est le personnage le plus décrié, le plus honni, le plus justement impopulaire qu'il y ait dans le Parlement. Il faudrait être fou pour s'en rapporter à lui du soin d'opérer la concentration des forces républicaines. Et je ne pense pas que M. Grévy ait jusqu'ici donné des signes de démenche.

Les opportunistes font remarquer, non sans aigreur, que dans l'état actuel des paris au sein de la Chambre, la droite est absolument maîtresse du sort des ministères: elle peut, à son gré, les renverser ou les laisser vivre, en apportant l'appui de ses votes à telle ou telle fraction de la majorité. Et après avoir fait cette constatation pénible, les amis de M. Ferry conjurent tous les groupes républicains de se concentrer, de s'unir, pour résister à la tactique dissolvante des monarchistes. Par exemple, ils oublient d'ajouter que si la droite est assez forte, si les élections d'octobre 1885 ont fait entrer au Palais-Bourbon cent quatre-vingt monarchistes c'est à eux-mêmes, à leur Tonkin, qu'ils doivent s'en prendre.

Jules Ferry est assurément le dernier homme qui puisse convier les républicains à l'union, car personne n'a plus contribué que lui à les déshonorer. Sa seule présence à la tête du ministère serait un véritable défi jeté, non-seulement à l'extrême-gauche, mais aussi à la gauche radicale. D'ailleurs, quel est le radical qui consentirait à entrer dans un cabinet dont il serait partie. Croit-on, par exemple, que le général Boulanger accepterait le portefeuille de la guerre dans une combinaison où figurerait l'odieux tonkinois? Or, il est évident pour tout le monde — et M. de Freycinet lui-même a été obligé d'en convenir — qu'aucun ministère ne peut se former et vivre si le général Boulanger en est exclu. L'opinion publique s'est prononcée, à cet égard, avec une telle énergie, que la Chambre ne saurait se dispenser de tenir compte d'une aussi imposante manifestation nationale.

Donc, ni Ferry, ni Devès. Mais qui donc alors? Il est un homme qui, s'il le voulait, réussirait, je le crois, à former un véritable ministère de concentration républicaine. Cet homme, c'est M. Floquet. Mais consentira-t-il à abandonner le fauteuil de la présidence? Toute la question est là.

TRIPLE EXÉCUTION MILITAIRE

Mexico, 23 mai.

On vient de fusiller à Guaymas (Mexique), trois officiers, le colonel Arvizu et les lieutenants Gutierrez Besanon, condamnés à mort par le conseil de guerre pour avoir pénétré, à la tête d'un détachement de soldats en armes, sur le territoire des États-Unis, et avoir essayé d'arrêter des mains des autorités locales un individu que celles-ci venaient d'arrêter.

Les trois officiers sont allés à la mort avec courage; ils avaient d'abord refusé de se laisser bander les yeux, et ce n'est que sur l'instance du colonel de service qu'ils ont consenti à se laisser mettre un bandeau. A un signal donné le peloton d'exécution a fait feu, et les trois condamnés sont tombés foudroyés.

PRÉPARATIFS DE LA RUSSIE

Londres, 23 mai.

Les Russes continuent avec activité à organiser la défense sur leur frontière occidentale. Comme il fallait s'y attendre, ces préparatifs ne sont pas vus de très bon oeil à Berlin, ainsi qu'on en peut juger par la dépêche suivante adressée de Berlin au Daily News:

Berlin, 23 mai.

D'après des informations de la frontière russe, on s'inquiète fort de voir la Russie renforcer considérablement ses garnisons de l'ouest.

La cavalerie reçoit des contingents cosaques. Une grande activité règne à l'arsenal de Kiew.

Les dépôts de munitions et de subsistances militaires sont augmentés en Pologne. Leur stock doit être complété pour le 1^{er} juillet.

D'autre part une dépêche de Saint-Petersbourg du 22 mai nous apporte les renseignements suivants:

Les manœuvres d'été de l'armée russe sont cette année de courte durée. Elles comprendront plus d'infanterie et de cavalerie que d'artillerie. Les corps seront dispersés dans 51 camps de la région occidentale.

L'empereur inspectera le camp de Krasnoé Sélo, près Saint-Petersbourg.

Voilà nos dernières Dépêches A LA 3^e PAGE

LETTRE DE PARIS

Paris, 23 mai.

Et de deux! La combinaison Freycinet avait duré deux jours; la combinaison Rouvier n'a même pas duré vingt-quatre heures. Chargé, hier matin, par le président de la République de former le nouveau cabinet, le député des Alpes-Maritimes, à une heure du soir, remettait ses pouvoirs à M. Grévy, après avoir reconnu l'impossibilité de constituer un ministère qui eût quelques chances de vivre un peu plus que ne vivent les roses.

Quel est le mortel audacieux qui va

maintenant essayer de réussir là où MM. de Freycinet et Rouvier ont échoué? Plusieurs noms sont mis en avant, et notamment ceux de MM. Devès et... Jules Ferry. Le fait est que ces deux personnages ont eu, depuis l'ouverture de la crise, plusieurs entrevues avec M. Grévy; mais il est bien difficile d'admettre que le président de la République songe à faire de l'un ou de l'autre le futur président du Conseil.

M. Devès, médiocrité de troisième ordre, sans influence et sans prestige, humble comparse de la comédie parlementaire, n'a pas même réussi à obtenir du suffrage universel le renouvellement de son mandat de député, et après avoir promené de département en département sa candidature partout repoussée, a été tout heureux et tout aise d'aller s'enfoncer dans un fauteuil de sénateur. Est-ce à cet éternel blackboul que l'on va confier la tâche ardue de réunir les éléments d'une majorité? Le talent, l'expérience, l'habileté, l'autorité, enfin, sont les conditions essentielles que doit réunir l'homme appelé à jouer le premier rôle dans les difficiles circonstances où nous nous trouvons; or, de ces trois conditions, il n'en est aucune assurément que réalise M. Devès.

Reste Jules Ferry. Celui-là est connu, certes; il a des amis — on pourrait dire des complices — il ne manque ni d'expérience, ni d'audace, ni même d'effronterie. Mais... c'est l'homme du Tonkin, mais c'est le personnage le plus décrié, le plus honni, le plus justement impopulaire qu'il y ait dans le Parlement. Il faudrait être fou pour s'en rapporter à lui du soin d'opérer la concentration des forces républicaines. Et je ne pense pas que M. Grévy ait jusqu'ici donné des signes de démenche.

Les opportunistes font remarquer, non sans aigreur, que dans l'état actuel des paris au sein de la Chambre, la droite est absolument maîtresse du sort des ministères: elle peut, à son gré, les renverser ou les laisser vivre, en apportant l'appui de ses votes à telle ou telle fraction de la majorité. Et après avoir fait cette constatation pénible, les amis de M. Ferry conjurent tous les groupes républicains de se concentrer, de s'unir, pour résister à la tactique dissolvante des monarchistes. Par exemple, ils oublient d'ajouter que si la droite est assez forte, si les élections d'octobre 1885 ont fait entrer au Palais-Bourbon cent quatre-vingt monarchistes c'est à eux-mêmes, à leur Tonkin, qu'ils doivent s'en prendre.

Jules Ferry est assurément le dernier homme qui puisse convier les républicains à l'union, car personne n'a plus contribué que lui à les déshonorer. Sa seule présence à la tête du ministère serait un véritable défi jeté, non-seulement à l'extrême-gauche, mais aussi à la gauche radicale. D'ailleurs, quel est le radical qui consentirait à entrer dans un cabinet dont il serait partie. Croit-on, par exemple, que le général Boulanger accepterait le portefeuille de la guerre dans une combinaison où figurerait l'odieux tonkinois? Or, il est évident pour tout le monde — et M. de Freycinet lui-même a été obligé d'en convenir — qu'aucun ministère ne peut se former et vivre si le général Boulanger en est exclu. L'opinion publique s'est prononcée, à cet égard, avec une telle énergie, que la Chambre ne saurait se dispenser de tenir compte d'une aussi imposante manifestation nationale.

Donc, ni Ferry, ni Devès. Mais qui donc alors? Il est un homme qui, s'il le voulait, réussirait, je le crois, à former un véritable ministère de concentration républicaine. Cet homme, c'est M. Floquet. Mais consentira-t-il à abandonner le fauteuil de la présidence? Toute la question est là.

Horrible Infanticide à Bordeaux

A Bordeaux, un drame atrope vient d'être découvert ici, Jeudi dernier, les filles Maria Léary et Marie Olivier quittèrent Bordeaux et se rendirent au village de Saint-Médard près d'Angoulême dans un camp militaire.

Elles rencontrèrent là deux soldats d'infanterie. Les deux couples firent deux chambres dans une auberge du village et y passèrent deux nuits. Les deux femmes repartirent ensuite pour Bordeaux.

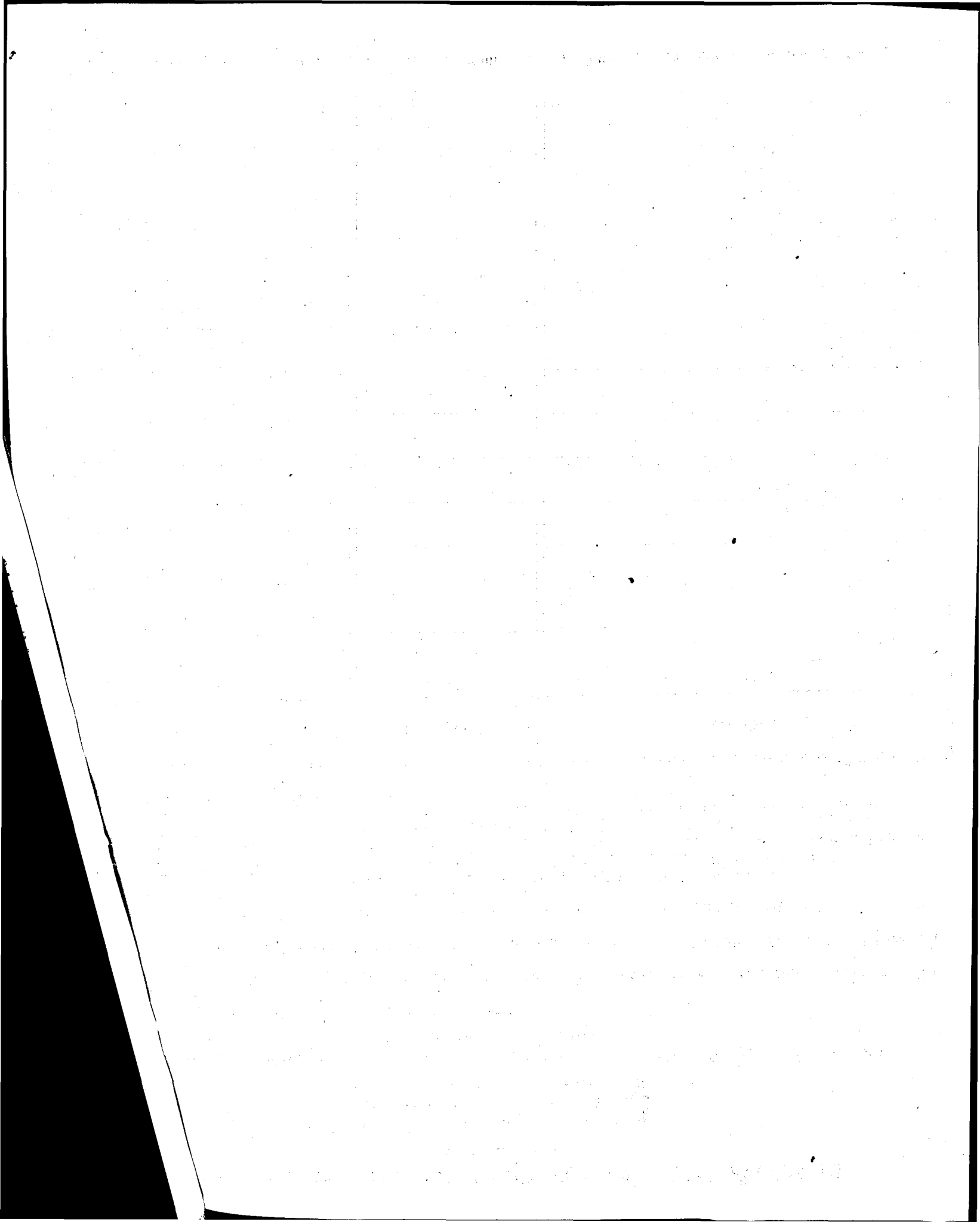
Il voulait répondre, mais il eut un haussement d'épaules désespéré: à quoi bon donner des explications, quelle ne comprendrait pas, dans sa douleur? Et, souffrant trop, il s'en alla, il reprit dehors sa marche éperdue.

— Et toi, est-ce que tu parles aussi de retourner à la fosse? après nous avoir tous foutus dedans?... Je ne te reproche rien. Seulement, si j'étais à ta place, moi, je serais déjà mort de chagrin, d'avoir fait tant de mal aux camarades.

— Il voulait répondre, mais il eut un haussement d'épaules désespéré: à quoi bon donner des explications, quelle ne comprendrait pas, dans sa douleur? Et, souffrant trop, il s'en alla, il reprit dehors sa marche éperdue.

— Et toi, est-ce que tu parles aussi de retourner à la fosse? après nous avoir tous foutus dedans?... Je ne te reproche rien. Seulement, si j'étais à ta place, moi, je serais déjà mort de chagrin, d'avoir fait tant de mal aux camarades.

— Il voulait répondre, mais il e



Après le départ de ses locataires, l'auberge trouva le lit plein de taches de sang. Une enquête fit peu après découvrir des débris de placenta dans le poêle de la chambre.

Un accouchement clandestin avait donc eu lieu dans cette chambre. Des recherches aussitôt entreprises firent découvrir les coupables. Dans un grenier de la rue Ligier, on trouva la fille Marie Larey et le cadavre d'un enfant né à terme et viable.

ASSASSINÉE DEVANT SES ENFANTS

Avant hier, à trois heures du soir, le cadavre de la nommée Laurence Alexandrine, mère du moulin Tilacica, près de Grossa (Corse), a été trouvé à 15 mètres du moulin. Elle avait reçu deux balles qui lui ont traversé la poitrine. Au moment du crime, la malheureuse avait avec elle ses deux enfants dont l'aîné est âgé de quatre ans et le second est à la mamelle. Le mari travaillait depuis huit jours dans la plaine. On ignore le mobile de cet horrible forfait. On suppose que c'est l'œuvre d'un misérable, dont cette femme aurait repoussé les obsessions.

LA RÉGION

LOIRE

Saint-Etienne. — Rentes des travailleurs. — Le nommé Etienne Malliguet, âgé de 37 ans, marié et père d'un enfant, travaillait avant-hier au puits Stern, des mines de Montchoux, lorsqu'il a été projeté par l'explosion d'un coup de mine, du haut d'une bonne élevée d'une dizaine de mètres, sur laquelle il était monté pour se mettre à l'abri des éclats de rocher lancés par le coup de mine.

Malliguet a été tué sur le coup. Son cadavre a été transporté à son domicile, rue de la Montat, maison Meley. Deux frères du malheureux ouvrier avaient déjà succombé dans les mines. Le premier, inconnu aux mêmes mines de Montchoux, fut tué par la chute d'un bloc au moment où il montait par le puits Neuf; le second est resté victime de la catastrophe de Chatelus.

Une rouleur du puits Camille, le nommé Poinat, a été blessé aux jambes, par la rencontre de deux convois de bennes.

Les blessures ne présentent pas de caractère de gravité.

Election au Conseil général. — M. Dugougeard, conservateur, a été élu conseiller général du canton de Perreux, par 1,306 voix. M. Auloge, opportuniste, en a obtenu 1,083.

Terrenoire. — Conflit ouvrier. — Les ouvriers de la fonderie de Terrenoire ont cessé le travail aujourd'hui midi. Ce n'est pas une grève qu'ils veulent, mais simplement un rendement au compte, vu que les pressions qui leur avaient été faites, n'ont pas été tenues.

A cet effet, une réunion a été tenue ce même jour et a décidé, à l'unanimité, que le travail ne serait pas repris avant que parfaite satisfaction leur soit donnée.

LE RHONE

Conseil municipal. — Mardi 24 courant, à 8 heures du soir, aura lieu une séance publique du Conseil municipal, à l'Hôtel-de-Ville.

Une fausse alerte. — Vers sept heures du soir, le quartier aristocratique de la rue Victor-Hugo était en émoi par les cris : Au secours ! à l'assassin ! qui partaient d'une des fenêtres du n° 44.

Malgré les plus actives recherches de la part des agents, on n'a pu découvrir quels étaient les auteurs de ces cris d'alarme. Le commissaire du quartier continue son enquête.

Accident. — Vers dix heures du matin, un cheval attelé à un camion des Messageries nationales, s'est abattu sur la place Foch. M. François Lombard, qui le conduisait, a été précipité de son siège sur le sol, où il a été fait d'assez graves contusions par les roues du camion qui lui ont passé sur le corps. Lombard a été transporté à la pharmacie Bonchet, où il a reçu les premiers soins, puis ensuite conduit à son domicile, rue Duquesne, 67.

Un signaleur furieux. — Joseph Feber, bijoutier en faux, rue de la Madeleine, se trouvant légèrement éméché, a eu l'idée fâcheuse de tirer un coup de fusil dans le coup de la maison qu'il habite. Cette dévotion insolite a été la cause d'un grand mécontentement dans la maison et dans le quartier. Heureusement, le coup de feu de ce maladroit n'a atteint personne; mais la pauvre a été grande et a causé un rassemblement considérable. Feber a été conduit au dépôt.

Un vagabondage d'enfants. — Deux jeunes badoys ont été trouvés errant sur les bancs publics, à neuf heures du soir, par les agents de ronde qui, ne pouvant obtenir de renseignements sur leur famille, ont dû conduire les deux égarés à l'hospice de l'Anjouaillerie.

Un trouble fête. — Le bal Saugy qui avait lieu dans son plus grand moment d'animation, dans le grand tourbillon de la fête, a été interrompu par un nommé François W..., verrier, demeurant chemin de Pierre-Bénite, 10, qui a tiré un coup de fusil sur le bal et par ses nombreux zig-zags dans la danse a un tel point que les danseurs durent intervenir, mais pour être respectueux de la belle façon ce qui valu à W... un séjour à la Permanence.

Vol avec effraction. — Dans la nuit du 22 au 23, des voleurs se sont introduits à l'aide

d'effraction dans le domicile de M. Piquet, qui de l'Hôpital, 25, on lui ont forcé plusieurs tiroirs et enlevé une somme d'argent que M. Piquet ne peut déterminer.

Ces audacieux malfaiteurs sont restés inconnus.

Palement à coup de pied. — Sous cette singulière histoire survenue en son temps une curieuse histoire survenue entre patron et ouvrier, il s'agissait d'un maître serrurier nommé Odin qui voulait payer son ouvrier Arzac à coups de pied dans le derrière.

Une protestation signée par des ouvriers du même atelier, donnait, et pour cause, raison à M. Odin.

Le tribunal correctionnel dans sa séance d'hier en a jugé autrement, en voici l'épilogue :

Arzac y a comparu cité sur la plainte de M. Odin son ex-patron sous l'inculpation d'ivresse publique de violence et voies de fait contre ce dernier.

Les seuls témoins à charge étaient deux ouvriers de M. Odin dont un jeune apprenti de quinze ans.

Leurs déclarations embarrassées et contradictoires ont cependant abouti à cette première constatation que le patron refusait de payer son ouvrier et répondait dans son atelier même à ses demandes répétées par des menaces et des voies de fait.

De nombreux témoins à décharge sont ensuite venus attester d'une part, qu'Arzac n'était point ivre quand il s'était présenté chez M. Odin, lequel l'aurait jeté à la porte, avec accompagnement de coups de pieds et de poings, et enfin l'a brutalement précipité sur la chaussée.

Notons que M. Arzac a été, il y a quelques années, victime d'un accident qui lui a gravement lésé les deux jambes.

Le tribunal, estimant avec raison que les rôles étaient renversés, renvoyé Arzac des fins de la plainte, en lui réservant tous ses droits contre le patron irascible qui a nom Odin.

M. Charpentier, qui défendait Arzac a su tirer le meilleur parti de cette affaire d'exploiter contre exploité.

La maison Rochier n'a pas été beaucoup plus heureuse à cette audience.

Elle avait cherché à réveiller la vieille querelle des grévistes et grévistes en faisant déposer par deux des premiers une plainte contre le nommé Bulli, italien, et gréviste pour atteinte à la liberté du travail, menaces et voies de fait dont ils se prétendaient victimes de la part de ce dernier.

Les excellents renseignements fournis sur la personne et le caractère de Bulli ainsi que l'amitié évidente des deux plaignants ont suffisamment édifié le tribunal.

Il a écarté le délit d'atteinte à la liberté du travail et raison de l'insignifiance des menaces, condamné Bulli seulement à 5 fr. d'amende.

M. Charpentier assistait les prévenus dans ces deux affaires.

Une broche indigérable. — M. Rubeau, demeurant rue Paul Bert, avait écrit sur son toit un pâtisseries comme lui, qui lui réussait un mauvais broche en signe de gratitude. Profitant de l'absence de son camarade Rubeau, le brocheur Jean Magnin lui a soustrait sa montre et quelques vêtements.

Magnin médite aujourd'hui à la permanence sur les conséquences de l'ingratitude hospitalière.

Une pauvre folle. — Une pauvre simple que des voisins avaient affublé d'un costume carnavalesque, occasionnait hier par ses excentricités un grand rassemblement à l'angle des rues Duguesclin et Duvernoy. Cette pauvre folle qui demeure rue de Créqui, 152, a dû être conduite au poste pour être soustraite aux quolibets de la foule et particulièrement des gamins.

Une explosion. — Une violente explosion s'est produite, ce matin, dans la rue Palais-Gaillet. Les uns crurent d'abord à un attentat d'anarchiste, d'autres crurent à un suicide; mais, renseignements pris, on sut bientôt que l'explosion n'avait pas eu de conséquence aussi grave. C'était tout simplement un bidon de colle Bouchon, dont se servent les cordonniers pour noircir les chaussures, qui avait éclaté lorsqu'un ouvrier voulut enlever le bouchon en le faisant chauffer près du feu.

La colle renfermait soit de l'acide oxalique, soit des matières fermentescibles qui ont fait explosion au contact avec la chaleur du foyer.

Il n'y a ni morts ni blessés, et l'explosion a fait plus de bruit que de mal.

Comité de l'Alliance des Républicains socialistes et indépendants du 3^e arrondissement. — Tous les membres et adhérents sont priés d'assister à la réunion privée qui aura lieu ce soir à 8 heures précises, café de la Jeune France, rue Montesquieu, 2. Extrême urgence. Le Comité.

Union Musicale Italienne. — La commission d'organisation invite tous les membres honoraires à prendre part au banquet annuel qui aura lieu le 15 juin au siège de la Société, avenue de Saxe, 248, qui est donné à l'occasion de la fête nationale (festa del Statuto). On peut se faire inscrire jusqu'au 1^{er} juin.

Tous nos vœux accompagnent les patriotes italiens pour l'heureux succès de ce banquet démocratique, auquel nous nous réservons de prendre part.

Groupe Vérité Matérialiste de Lyon (Fédération anti-cléricale, 7^e région). Citoyens, nous faisons un appel à tous les libres esprits des deux sexes sans distinction de nationalité. Tous citoyens désirant faire partie du groupe doivent produire une preuve justifiant leurs droits civils et civiques, d'un travail honnête, et se déclarer solidaires de tous les actes du groupe, adhérer à l'alimentation de la caisse de secours régionale de la Fédération, pour combattre le cléricalisme appuyé par la tolérance que lui accordent encore aujourd'hui nos mandataires et que l'Etat subventionne par des millions que l'on nomme budget des cultes.

Il est temps de mettre un arrêt à ces gaspillages au profit de ceux qui restent dans la famille et patrie.

Donc tous les citoyens partisans de venir grossir nos rangs et de lutter contre ce qui entrave les principes de vérité et de raison, peuvent s'adresser chez le citoyen Perrin, place de la Pyramide, 20.

Fête au Parc de Bonneferte. — Les Prévoyants, société des employés de commerce de Lyon contre le chômage, sont pour cause de maladie ou par retrait d'emploi, offrent une grande fête au commerce lyonnais, au bénéfice de leur œuvre.

Cette fête aura lieu au Parc de Bonneferte, dont la Société hippique du Rhône a bien voulu se dessaisir pour le 3 juillet prochain.

Nous donnerons ultérieurement le programme de cette fête.

Cavalcade de Montluel. — La petite ville de Montluel était hier en fête. Une cavalcade avait été organisée au profit des pauvres, et malgré un temps incertain, elle a fort bien réussi. La liste des chars était nombreuse : nous citons ceux de la classe de l'agriculture, de l'antenne, etc.

Au tout spécialement remarqué celui de l'Agriculture qui, par son originalité, attirait

l'attention des nombreux spectateurs rangés sur son passage. Comme sujet principal, une immense ruche sur laquelle étaient disposés des fleurs et des abeilles dont l'effet était des plus pittoresques; tout autour courait un barrage rustique soutenant des vignes et des raisins, qui faisaient envie; des paysans bretons tenant en mains les principaux instruments de l'agriculture, se faisaient admirer par leurs costumes d'une fraîcheur et d'une richesse qui font honneur à M. Bose, costumier des théâtres, qui les a fournis.

En avant flottait la bannière du syndicat agricole de Belleuque, qui avait offert le char à la cavalcade.

Un remarquable dessin de M. Darcho, représentant le char, était venu sur le parcours du cortège.

Des sociétés musicales, et des sociétés colombophiles avaient prêté leur concours à cette fête qui a attiré à Montluel un public nombreux. La recette faite pour les pauvres a dû être abondante.

On sait qu'il ne saurait y avoir de fête de charité sans un sonnet de Sarazin, voici celui que le poète aux olives composa pour la circonstance et qui s'est fort bien vendu : Montluel aujourd'hui fait éclater sa joie. Les guirlandes, les arcs, comme chez les Romains, mais en moins.

Décorer ses maisons, ses places, ses chemins. Il d'un riche cortège, il a fleuri la voie. Cuivres, sonnez : ô chars ! que chacun de broie, Par l'or qu'un peuple heureux vous jette à pleines mains.

Le malheur qui torture en ces lieux, mais... Héros, vainquez la faim, arrachez-lui la proie. Acteurs d'une fêerie, ou tout est noble et beau. La charité vous donne à chacun votre rôle. Le printemps vous fournit le principal tableau. La fleur tourne vers nous sa rianté corolle : Le jeune enfant vous suit, le vieillard vous

Et pour vous l'oiseau sort sa tête du nid

Grandes fêtes de bienfaisance. — L'œuvre de patronage démocratique pour les jeunes apprentis en formation dans le 11^e arrondissement. — Il manque encore quelques cavaliers pour figurer au cortège de la Cavalcade du 20 mai. Le Comité prie les personnes qui ont des chevaux et désireraient en faire partie, de se faire inscrire immédiatement au siège du comité.

Le comité fournira les costumes aux personnes qui auront les chevaux.

Société philanthropique de Lyon. — Le conseil d'administration rappelle aux membres de l'Union une liste de souscription en faveur des malheureux incendiés non assurés de Longcombe (Ain), est déposée aux adresses suivantes :

MM. Mogenet, limonadier, rue Sainte-Catherine, 12; Julliard, limonadier, rue Romarin, 12; Jaccout, limonadier, boulevard des Brotteaux, 22;

Dravet, limonadier, cours Lafayette, 1; Catin, limonadier, cours Morand, 48; Ternier, limonadier, avenue de Saxe, angle cours Gambetta;

Bouchet, restaurateur, rue Vendôme, 15; Dumoulin frères, négociants, rue de la République, 15;

Guignard, négociant, quai St-Antoine, 11; Connet, charcutier, cours Lafayette, 11; Favier, négociant, rue Gigodot, 11; Gallet, épicer, place Colbert, 9.

Il espère que leur générosité ne fera pas défaut pour contraindre une bonne œuvre si bien commencée, et les invite que la souscription sera définitivement close le 6 juin prochain.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui mardi 24 mai, à huit heures et demie, grande fête artistique, au kiosque de Bellecour, remise à cause de l'insuffisance persistante de la température, avec le concours de M. Ritter, que l'on entendra dans un solo de flûte sur une fantaisie mélancolique de Reichert; on entendra également deux belles fantaisies exécutées par l'orchestre et arrangées par M. A. Luigini : les Huguenots, de Meyerbeer et Ernani, de Verdi. N'oublions pas non plus de signaler l'ouverture de Phédre, de Massenet (première audition).

Nous sommes également espérer qu'après la pluie viendra enfin le beau temps et que nous pourrions profiter de ces belles soirées si impatientement attendues.

Loterie des Arts Industriels. — Le grand tirage de cette loterie devant avoir lieu irrévocablement le 31 mai, nous prions les personnes qui désirent encore des billets de s'adresser, sans retard, à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confart, qui vient de mettre en vente les derniers billets qu'elle possède.

Tous les lots sont d'une grande valeur et peuvent être facilement convertis en espèces. UN FRANC DE BILLET Gros lot : Une rivière de diamants.

Saint-Georges. — Accident. — M. Fournet, maître-maçon à Saint-Georges était occupé à crepir une maison à Messigny, une corde de échafaudage s'étant rompue le malheureux fut précipité dans le vide de la hauteur d'un deuxième étage.

M. le docteur Dalbanc appelé à lui donner des soins a constaté que son état était très grave.

Valsonne. — L'orage. — Ces jours derniers, la grêle est tombée en assez grande quantité sur la commune de Valsonne. Les pertes éprouvées sont assez importantes.

Pendant l'orage, deux accidents ont été occasionnés par la foudre, deux vaches appartenant à M. Laffay, fermier à Valsonne, ont été tuées sur le coup.

Villefranche. — Conférence. — Hier a eu lieu la conférence faite par M. Lonnais, député de la Seine-Inférieure, au profit de l'Union des familles, association qui a pour but de garantir les ouvriers contre les accidents et leur assurer une retraite pour la vieillesse.

Un public assez nombreux s'était rendu à cette conférence qui était présidée par M. Guillaumou, député du Rhône.

M. Jugy a donné lecture des statuts de la société en formation.

M. Lonnais a ensuite pris la parole et avec un talent remarquable a traité les questions qui intéressent au plus haut point la classe des travailleurs et a fait ressortir tous les avantages qu'ils pourraient retirer de la création de cette société, aussi, à plusieurs reprises les assistants lui ont témoigné par de vifs applaudissements l'intérêt qu'ils portent à cette œuvre essentiellement philanthropique.

Une quête a aussi été faite au profit des victimes du puits Chatelus.

Un banquet donné à l'Hôtel de l'Écu de France a terminé cette soirée.

Elections. — Le deuxième tour de scrutin qui a eu lieu hier, en vue de la nomination d'un conseiller d'arrondissement a donné à M. Boissière 295 voix; bulletin divers, 17; inscrits, 2930; votants, 312.

ECHOS DES THÉÂTRES

Concerts-Bellecour. — Ce soir mardi 24 mai 1887, à 8 heures 1/2, grande fête artistique.

PROGRAMME 1^{re} PARTIE 1. Ouverture de Maritana (Wallace). 2. Hymne autrichien (Haydn).

3. Ariésienne : Adagio, Menuet Carillon (Bizet). 4. Grande fantaisie sur Ernani (Verdi), arrangée par A. Luigini.

1. Ouverture de Phédre (première audition) (Massenet). 2. Fantaisie mélancolique (Reichert), solo de flûte par M. Ritter.

3. Grande fantaisie sur les Huguenots (Meyerbeer), arrangée par A. Luigini. 4. Divertissement hongrois (Schubert-Litz). Orchestre de la ville (60 exécutants) sous la direction de A. Luigini. Prix d'entrée : 1 fr. Demain grand Concert. Prix d'entrée : 0 fr. 50.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 23 mai, 10 heures du matin.

A Lyon, le baromètre après s'être abaissé hier matin à 759 mm. remonte assez rapidement et marque actuellement 764 mm. ; le vent inférieur est faible et variable; le vent supérieur souffle de l'Est; la température est très basse. Hier, le thermomètre a varié entre 5° et 14, et la moyenne diurne 9° a été inférieure d'environ 8° à la température normale de 22 mai; ce matin on a eu un minimum de 3° et à 10 h. du matin le thermomètre ne marque qu'environ 5°. Il est tombé pendant la nuit dernière d'assez fortes averse mêlées de neige au Mont-Verdun (altitude 625 mètres), composées seulement de neige sur tous les sommets du Jura, d'altitudes supérieures à 700 mètres). Aussi la chaîne du Lyonnais est-elle couverte de neige ce matin. Une amélioration paraît prochaine.

DÉCÈS ET INHUMATIONS Du 24 mai

1^{er} Arrondissement. — Joséphine Bozio, 46 a., imp. Gonin, 32, f. 5. 2^e Arrondissement. — Juliette Houpin, 7 a., Charité, f. 5. 3^e Arrondissement. — Marie Brun, 11 a., r. Duguesclin, 170, f. 8; V^e Pautet dit Charbon, née Marthe Marduel, 80 a., r. d'Heyrieux, 179, f. 10; François Pocheard, 53 a., r. Paul-Bert, 18, f. 2; Joseph Perrin, 21 a., r. Moléris, 140, f. 4. 4^e Arrondissement. — Hilaire Allemand, 24 a., Hôpital, f. 5; Georges Magnin, 36 a., Hôpital, f. 3; V^e Rendu, née Louise Ducet, 81 a., r. Perrot, 13, f. 6. 5^e Arrondissement. — Ep. Duchamp, née Marie Blandin, 46 a., r. St-Georges, 72, f. 5; Marius St-Romain, 5 a., r. Lainerie, 14, f. 3 heures.

6^e Arrondissement. — Pauline Prudhon, 9 j., r. Tête-d'Or, 114, f. 6 h. m.; V^e Léry, née Marguerite Jeanin, 38 a., r. Louis-Blaie, 8, f. 6 h. m.; Alexandre Clerc, 75 a., r. Boileau, 118, f. 8.

COUR D'ASSISES DU RHONE

Présidence de M. le Conseiller Boyer. Audience du 23 mai 1887.

VOL QUALIFIÉ Janod est un malfaiteur de profession qui, après avoir été envoyé deux fois en Nouvelle-Calédonie, a trouvé deux fois le moyen de tromper la surveillance de ses gardiens, pour aller s'engager dans une bande de pirates des îles de la Sonde.

Retré en France, il a continué à y vivre du produit du vol.

Dans la nuit du 12 au 13 décembre 1886, il s'introduisit dans le café exploité par la veuve Pichon, place de la Croix-Rouge, 22, et s'empara d'une somme de 20 francs environ, d'un certain nombre d'objets mobiliers, de plusieurs vêtements et d'une certaine quantité de comestibles et légumes.

Le lendemain, la police trouva plusieurs de ces objets volés en la possession d'une femme Tholy, qui déclara les tenir de Janod dit Calagahan, son pensionnaire, qui les lui avait donnés.

Janod, recherché par la police, ne tomba que quelque temps après entre ses mains, et il comparait hier devant le jury qui l'a déclaré coupable et lui a refusé les circonstances atténuantes.

En conséquence, la cour a condamné Janod à huit ans de travaux forcés.

Esperons que ce bon sujet ne fera plus parler de lui!

Dernières Dépêches

MORT DE M. ISSARTIER Bordeaux, 23 mai. M. Issartier, sénateur de la Gironde, est mort la nuit dernière à Bordeaux.

DEUX FRANÇAIS ARRÊTÉS Belfort, 23 mai. La gendarmerie allemande a arrêté hier à Nœux-sur-le-Vieux, en Alsace, deux employés du chemin de fer de l'Est, nommés Reinhold et Schmitt, accusés d'avoir arraché un poteau allemand de délimitation de la frontière.

On ne sait où les prisonniers ont été conduits.

LES GRÈVES BELGES Bruxelles, 23 mai. La grève a éclaté à Seraing. Les rassemblements ont été dispersés violemment par la gendarmerie.

A la Louvière, une sentinelle a fait feu sur deux individus qui voulaient détruire les fils du bureau téléphonique; un d'eux a été tué.

L'auteur présumé de l'explosion de la Louvière a été arrêté cette nuit. C'est un Français, âgé de vingt ans, venant de Verviers et qui a parlé dans le meeting anarchiste tenu à la Louvière samedi dernier. Il était porteur d'un revolver et de cinq cartouches de dynamite.

L'individu tué par la sentinelle était un paysan soud qui n'avait pas entendu la sommation de se retirer.

La situation devient mauvaise dans le bassin de Liège.

A Charleroi on craint une grève générale après la paye qui a lieu mercredi dans la plupart des charbonnages. Dans Borinage et dans le

centre la soirée et la nuit dernière ont été fort agitées. Les réunions secrètes sont fort nombreuses.

Les grévistes seuls y sont admis. Partout il y a des placards incendiaires.

LE NAUFRAGE DU MENZALEH

Paris, 23 mai. Voici de nouveaux renseignements sur le naufrage du Menzaleh, tels qu'ils résultent de la dépêche envoyée de Shanghai à l'administration des messageries maritimes.

Le Menzaleh s'est perdu hier samedi en pleine mer et a coulé par quatorze brasses de fond.

La coque paraît avoir été brisée à la suite d'un accident de machine. Grâce au sang froid du capitaine, aucun désordre ne s'est produit. On a réussi à mettre les embarcations à l'eau sans accident.

Le Menzaleh était un ancien vapeur de 280 chevaux qui faisait le service de stationnaire dans les mers de Chine.

L'accident a eu lieu près des îles Sadille, situées à une trentaine de milles de l'entrée du Yang-Tse-Kiang (fleuve Bleu).

Le navire anglais qui a porté aide au Menzaleh a tenté de le remorquer, mais ce dernier bâtiment faisait eau de toutes parts, et il a coulé.

LES DIAMANTS DE LA COURONNE

Paris, 23 mai. La vente des diamants de la couronne, qui s'est terminée aujourd'hui, a produit près de sept millions.

L'ATTITUDE DE M. GRÉVY Paris, 23 mai. Dans l'entrevue de ce matin, M. Floquet ayant déclaré qu'il son avis, il était impossible de donner au ministère de la guerre un autre titulaire que le général Boulanger, M. Grévy déclara qu'il ne croyait pas possible de maintenir celui-ci à son poste.

Sur quoi M. Floquet objecta que tout ministère dont le général Boulanger serait exclu ne pourrait vivre.

On assure que M. Grévy ne se fait pas d'illusion sur le sort qui attend un cabinet Duclerc. Il sait qu'il sera promptement renversé, mais le considère comme une transition nécessaire pour arriver à un cabinet Freycinet.

Afin d'écartier MM. Granet et Lochroy, le commerce serait rattaché à l'agriculture et le ministère des postes redeviendrait une simple direction du ministère des finances.

Le portefeuille de la guerre serait réservé à l'un des généraux Billaud ou Saussier.

Les adresses sympathiques continuent à affluer chez le général Boulanger.

CHRONIQUE DU TRAVAIL

DEMANDES D'EMPLOIS Un correcteur, ancien élève de la Martinière, ex-prote d'imprimerie, connaissant le grec et le latin et une langue vivante (Anglais) demande place stable. S'adresser à M. Y..., imprimerie Nouvelle, 52, rue Ferrandière.

Un bon comptable demande emploi aux écritures. S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme, 26 ans, bonne instruction, ayant servi, désire un emploi de garçon de peine « bonnes références ». Ecrire rue Servient, 51, à M. Antoine Dumas.

Une jeune fille, 17 ans, au courant du commerce, désire un emploi, s'adresser au concierge, rue Robert, 17.

Homme marié, instruit, belle écriture, pouvant fournir caution, désire emploi. Ecrire au bureau du journal.

Des courtiers pour cafés, affaires suivies, bonne commission. Ecrire, restant Bellecour aux initiales P. S. timbre pour réponse.

Jeune homme, 22 ans, demande place homme de peine. A. Z. 1, poste restante, Torreaux.

OFFRES D'EMPLOIS On demande des apprentis raccommodeur de tulle, chez Mme Oziol, rue Belfort, 43 (Croix-Rouge).

Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

On demande de bons ouvriers cordonniers chez M. Clerc, cours Morand, 23.

On demande une apprentie couturière, s'adresser 25-28, rue Truchet, au concierge.

On demande une bonne ouvrière gantière pour la machine Brosser et les ourlets, s'adresser rue Labeis, 70.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Fédération lyonnaise. — Tous les délégués à la Fédération sont convoqués d'urgence aujourd'hui mardi, à 8 heures du soir.

Les syndicats qui ont adhéré à la réunion publique de protestation du 3 avril sont priés de faire verser leur quote-part, qui est de deux francs par syndicat.

SPECTACLES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — Josephine vendue par ses sœurs, opéra bouffe en trois actes, musique de Victor Roger. — Une drôle de Visite, comédie en un acte.

Kiosque de Bellecour. — Direction A. Luigini. — Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.

Casino des Arts, rue de la République. n° 81. — Tous les soirs spectacle concert. Folies-Bergères. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié. Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation. Théâtre Guignol (rue Port-au-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié. Panorama de Reischotten. — Visible tous les jours. Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

Table of stock market data for Lyon, including various bonds and shares with their respective values and prices.

Table of stock market data for Paris, including various bonds and shares with their respective values and prices.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data for Paris, including various bonds and shares with their respective values and prices.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

Table of market conditions for silks and wools in Lyon, including various grades and their prices.

BALLOTS PESÉS

Table of weighed bales, including various types and their weights and prices.

Etude de M^e REVERDY, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32.

VENTE Par licitation judiciaire avec concours d'étrangers Au Palais-de-Justice, à Lyon D'UNE MAISON ET JARDIN

Etude de M^e PEIRON, avoué Lyon, rue d'Algérie, 19

VENTE Au Palais-de-Justice, à Lyon Le Samedi 28 mai 1887

TERRAIN Sis à Lyon Rue Chevreul (710 mètres)

TERRAIN Sis à Lyon Rue Chevreul (365 mètres)

MAISON Sis à Lyon Rue Saint-Jérôme, 37

M^{me} CLAUDIA Somnambule inflexible sur maladies, événements de la vie, etc.

Régisse Auvergne aux bourgeons de sapin, souveraine contre irritation, catarrhe, rhume, bronchite, etc.

Machines à tricoter Dépôt Guy, aven. de Saxe, 159

9^e ANNÉE LE MONITEUR DES ACTIONNAIRES

LE PAIN CHER CONFÉRENCE

PAR M. LÉON DONNAT

PRIX : CINQ CENTIMES

En vente au profit des victimes du Puits-Châtelus

LYON — 34, rue Tupin et rue Palais-Grillet, 9 — LYON

Hôtel des Ventes — 19, Rue Confort, 19 LYON

VENTE DES MEUBLES

AVIS IMPORTANT. — Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer, de sept heures à midi, rue de l'Hôpital, 6.

AUCUNE FORMALITÉ N'EST EXIGÉE

IMPRIMERIE NOUVELLE

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES LYON Rue Ferrandière, 52 Et rue Palais-Grillet, 9

SPECIALITÉ D'AFFICHES

DE TOUS FORMATS TRAVAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS

LE VADE MECUM

L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie des connaissances militaires pratiques nécessaires aux officiers d'infanterie.

Prix : 4 fr. — 4 fr. 25 franco par la poste.

LIBRAIRIE S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON

ARTS INDUSTRIELS

DERNIERS BILLETS EN VENTE

A L'AGENCE V. FOURNIER

Prix du Billet : UN FRANC

BON COMPTABLE

Librairie DIZAIN ET RICHARD, 20, RUE SAINT-PIERRE

La Publicité par Abonnement

L'AGENCE DE PUBLICITÉ V^{or} FOURNIER

Offre à MM les Commerçants et Industriels une combinaison de publicité par abonnement à des conditions tout à fait exceptionnelles.

AINSI 2 lignes (répétées 364 fois) coûteront 240 francs

Une annonce de 10 lignes passant 25 fois dans chacun des huit journaux, au total 364 fois, coûtera donc 1,200 par an, ou 100 francs par mois, ou 3 fr. 33 par jour en moyenne.

Liste des Journaux parmi lesquels chaque Client peut en choisir SEPT à son gré

SPÉCIMENS D'ANNONCES

2 lignes (20 fr. par mois) HOTEL de famille, rue... table bourgeoise.

5 lignes (50 fr. par mois) MÉTHODE MULLER Seule garantissant réforme radicale de l'écriture en 12 leçons.

10 lignes (100 fr. par mois) PENSION BOURGEOISE VIE DE FAMILLE On prend des Pensionnaires des deux sexes.

Prêts sur HYPOTHÈQUE. Immeubles. Biens ruraux. Renseignements gratuits. — M. ALG.

Grand Assortiment de Vins fins, Liqueurs et Spiritueux, produits de la Grande-Chartreuse. Maison place... Lyon.

Flamberge au Vent!

PAR E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE

DEUXIÈME PARTIE LA COMTESSE BLANCHE

XII LES DEUX FRÈRES

J'ai l'ordre de l'y mener tout droit: quant à toi, mon drôle, dans une heure, tu seras au Grand-Châtelet et ton affaire est claire.

Claude se contenta de hausser les épaules et, sans mot dire, se mit à étancher le sang qui coulait des blessures du comte.

Cependant les soldats avaient péniblement déplacé le lourd bahut, déchargé par les balles et les coups de hache.

On releva les blessés, on écarta les cadavres, et l'on transporta Gilbert dans une salle du rez-de-chaussée.

Pendant la descente, le fils d'Yolande Annebault veillait sur Lusignac avec la même sollicitude qu'y mettait sa propre mère pendant leur enfance.

— Seigneur Dieu! il est mort! dit une voix désolée, au moment où l'on

déposa Lusignac sur un matelas étendu par terre.

Claude se retourna et aperçut Gaspard, le visage bouleversé par la douleur et les yeux noyés de larmes.

— Non, mon bon Gaspard, dit Claude, M. de Lusignac vit. Quant à moi, j'ai terriblement soif, ajoutez-l'un ton fort naturel; c'est l'effet du combat.

Claude sourit discrètement, et sans affectation, comme s'il eût été brisé de fatigue, il alla s'appuyer contre une porte.

— Voyez-vous ce sacripant qui n'a pas une égratignure quand tant de loyaux serviteurs du roi ont rendu l'âme! continuait le vieux capitaine.

Mais justice sera faite, et le bonnair drôle, te réserve une certaine blessure qui ne pardonne pas!

Gaspard revint en ce moment, un gobelet rempli d'eau à la main.

— Sans être aperçu, Claude fouilla dans sa poche et tira le carré de papier où sur sa demande Lusignac, une heure auparavant, avait tracé les instructions relatives à M^{lle} d'Aubeteyre.

En prenant le gobelet que lui tendait Gaspard, le bretteur glissa habilement dans la main du laquais le petit billet plié en quatre.

— Merci, Gaspard, merci, dit-il tout haut. Puis, à voix basse et rapidement, il ajouta sans que personne l'entendit: — Ouvrez cette porte derrière moi, et va-t-en vite!

signac, qui n'avait point ouvert les yeux et ne donnait aucun signe de vie.

Un petit bruit qui se fit entendre derrière lui, avertit Claude que la porte contre laquelle il s'appuyait venait d'être ouverte par Gaspard.

Le moment lui semble propice; il rassemble ses forces, pousse vivement la porte, la referme avant que les gardes, stupéfaits, aient songé à s'opposer à son évasion, traverse deux salles, saute dans le jardin par une fenêtre, et se met à fuir vers la rue des Rosiers.

Il court à perdre haleine, et les cris, les appels qui le poursuivaient ne font qu'activer encore sa course.

Bientôt il touche à cette petite porte par où nous avons vu Placide s'échapper et dont Claude avait reçu la clef des mains de Domenico Brandi.

Cette clef, l'aventurier l'introduisit dans la serrure.

On n'entend aucun bruit dans la rue des Rosiers; l'hôtel, de côté-là, ainsi que l'aventurier l'avait espéré, n'est pas gardé; Claude est sauté.

Mais voilà que la clef résiste sous sa main et se refuse à tourner dans la serrure. Vainement Tirechappe déploie toute la force de son poignet de fer; le pêne reste immobile.

Le tire-laine entend courir derrière lui; les cris se rapprochent et la porte ne cède toujours pas.

Enfin, la clef tourne dans la serrure; mais au même instant Claude est entouré, saisi par les gardes qui l'ont atteint et l'entraînent violemment.

nez-moi vite ce traud, et en route pour le Grand-Châtelet!

Une heure après ces événements, M. d'Épernon recevait de Domenico Brandi une note ainsi conçue.

« L'homme est à la Bastille. Il s'est défendu deux heures durant et a reçu trois blessures. Le médecin du château le juge mortelles. Tout est donc pour le mieux. Hâtez, autant que possible, je vous prie, le procès et l'exécution d'un certain Claude Tirechappe, arrêté avec l'homme, et qui est un dangereux compagnon. »

Domenico Brandi, on le voit ne pardonnait pas à Claude Annebault — car de Mathieu Campardani il n'en était plus question — d'avoir joué au plus fin avec lui pendant de longs mois, d'avoir mis sa perspicacité en défaut et surtout d'avoir pénétré certains secrets.

Ce fut d'Épernon qui annonça, le soir même, à la reine l'arrestation de M. de Lusignac, dont Paris entier s'était ému.

— Il faut, dit, répondit Marie de Médicis, sans dissimuler sa joie, que cet homme disparaisse; vous me comprenez? C'est là une nécessité d'État.

— Il disparaîtra, car il se meurt. Et puis, on ne sort guère de la Bastille une fois qu'on y est entré.

— C'est un grand bonheur pour le royaume que cette arrestation, monsieur. Ce Lusignac n'a pu rien dire, au moins de ce qu'il ne fallait pas qu'on entendît?

— Rien, madame, que Votre Majesté se tranquillise.

Mais il s'est défendu comme un lion. C'est donc un rebelle. Soit? sa tête tombera. L'échafaud de M. Biron est encore à la Bastille, je pense? — A quoi bon déranger le bourreau? La mort, je vous le répète, se chargera bientôt de nous débarrasser de cet

homme. Mais vraiment, c'était une terrible épave! Savez-vous bien, madame, qu'avec l'aide d'un seul serviteur il a tenu tête, pendant deux heures, aux gardes de monsieur le connétable et à ceux de monsieur le prévôt?

— Quel comte me faites-vous là, d'Épernon? dit la reine avec incrédulité.

— Je répète à Votre Majesté ce que me disait tout à l'heure monsieur le connétable lui-même. L'arrestation de ce Lusignac coûte au roi onze de ses meilleurs soldats, sans compter les blessés, au nombre de quinze ou seize, et dont plusieurs, à ce que m'a assuré M. de Montmorency, sont dans un état pitoyable. Ah! c'était un vaillant, que M. de Lusignac, un vrai gentilhomme!

— Bon chien chasse de race, d'Épernon, répondit Marie de Médicis avec un sourire étrange.

A l'heure où la reine prononçait ce mot à double entente, Guy de la Vergne, radieux, triomphant, pénétrait dans la chambre qui servait de prison à Mlle d'Aubeteyre.

XIII AU CLAIR DE LA LUNE

Au crépuscule, Nicole et Gervaise, celle-ci enveloppée d'une longue cape brune, quittèrent le logis ensanglanté de la rue de la Ferronnerie, où nous les avions laissées, et se dirigèrent vers la rue des Tournelles.

La grosse et large face de Frantz Pipenstock s'épanouit en voyant reparaitre le frais minois de Nicole; mais il fit quelques difficultés pour laisser entrer Gervaise.

Cependant la petite camariste insista tellement, cajolant et rebroutant tour à tour le frein, auquel, pour le décider, elle promit un rendez-vous pour le lendemain, que Frantz finit par lui per-

mettre de présenter sa sœur à Mlle d'Aubeteyre, qui allait l'engager, trait-il, comme deuxième femme de chambre.

— Teux femmes te jambre! s'écria ma Pipenstock avec son gros rire étourdi, teux femmes te jambre bourgeoise moelleuse, quand une porce gervaise comme moi n'en avert seulement une eime seule!...

Au bruit que fit la porte ouverte par Frantz pour laisser entrer les deux femmes, Blanche, qui était assise, se leva avec un violent battement de cœur, et sa main droite se crispa sur le manche du couteau caché dans sa poche.

Elle avait cru que c'était Laverge qui venait d'entrer.

Mais quand, en se retournant, au lieu du chevalier, elle vit avec elle une femme inconnue, l'émotion ne fit place à la surprise.

En quelques mots, elle fut mise au fait, et à quelques minutes, elle avait changé de vêtements avec Gervaise.

— Adieu, petite sœur, dit celle-ci à Nicole; embrasse-moi et partez vite. Comment pourrai-je vous reconnaître et vous témoigner ma gratitude? demanda Blanche en tendant la main à Gervaise.

— En apprenant à ma petite Nicole à être une honnête femme et en donnant un bon mari. Je crois j'en ai tant qu'il y a auprès du comte de Lusignac un certain Gaspard qui, en somme, occupe beaucoup cette petite cervelle.

Allons, partez! dit-elle, en serrant Nicole dans ses bras d'une étreinte vive que celle-ci en fut inquiète.

(A suivre.)